

### Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de Detlef Eckert, Directeur de la stratégie, DG INFSO

- 24 novembre 2011 -

*Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner de travail autour de Monsieur Detlef Eckert, Directeur de la stratégie à la DG société de l'information, afin d'évoquer les actions prioritaires liées à l'Agenda numérique.*

#### **Objectif de l'Agenda numérique et domaines d'action prioritaires**

L'Agenda numérique, proposé par la Commission européenne en mai 2010 en tant que plan d'action stratégique (pour la Commission Barroso II) afin de tirer le meilleur parti des technologies de l'information et de la communication (TIC), a pour objectif d'accélérer la reprise économique et de poser les bases d'un avenir numérique durable. Il prévoit d'éliminer les obstacles actuels qui empêchent d'exploiter pleinement le potentiel des TIC, avec des investissements à long terme en vue de réduire au maximum les problèmes futurs. Pour la Commission, il faut que des services attrayants soient proposés dans un environnement en ligne sans frontières, leur disponibilité et leur utilisation créant une demande d'accès plus rapide à l'internet. Cette demande offre à son tour des possibilités d'investissement dans des réseaux plus rapides qui, lorsqu'ils sont mis en place et utilisés à grande échelle, ouvrent la voie à des services encore plus innovants.

M. Eckert a évoqué les **sept domaines d'action prioritaires**:

- créer un marché numérique unique;
- améliorer les conditions générales en matière d'interopérabilité entre les produits et services liés aux TIC;
- renforcer la sécurité de l'internet et la confiance des utilisateurs;



Detlef Eckert occupe actuellement le poste de Directeur « Stratégie et Coordination de la politique » à la DG INFSO (Société de l'information et media) à la Commission européenne.

Précédemment entre 2007 et 2009, il était conseiller senior du Directeur

Général de la DG INFSO.

Entre 2002 et 2006, il a occupé le poste de Directeur chargé de la mise en œuvre de l'initiative *Trustworthy Computing* pour Microsoft.

Avant 2002, Detlef Eckert était Chef d'Unité responsable des analyses et du planning de la DG Société de l'information. Dans le cadre de ses fonctions, il a notamment contribué à la libéralisation du marché des télécommunications.

M. Eckert a rejoint la Commission européenne en 1988 en tant qu'officier en matière d'aides d'état dans le domaine de l'agriculture.

Detlef Eckert a débuté sa carrière professionnelle au sein du Ministère des affaires économiques de l'Etat fédéral de Bremen. Il est diplômé en économie de l'Université de Siegen où il a également fait un doctorat en économie.

# Cercle des Réseaux Européens

- garantir un accès beaucoup plus rapide à l'internet;
- encourager les investissements dans la recherche et le développement;
- favoriser la culture, les compétences et l'inclusion numériques;
- appliquer les TIC pour relever des défis sociaux tels que le changement climatique, l'augmentation des coûts des soins de santé et le vieillissement de la population.

En ce qui concerne le premier volet prioritaire lié au marché unique, M. Eckert a fait le point sur l'état des lieux des actions en indiquant que la Commission a pris du retard sur plusieurs initiatives telles que la protection de la propriété intellectuelle par exemple. Une initiative actuelle importante dans le domaine est la clarification de la directive relative au commerce électronique. Elle ne fera sans doute pas l'objet d'un abrogement, mais un plan d'action sera adopté, suite à la consultation des parties prenantes.

## **« Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe » : L'Europe finance le développement des réseaux, mais n'a-t-elle pas trop vite fait d'abandonner les services ?**

Detlef Eckert et les membres du Cercle ont évoqué l'importance du « **Mécanisme pour l'interconnexion en Europe** ». Ce plan, proposé par la Commission le 19 octobre dernier, prévoit une enveloppe de 50 milliards € pour des investissements destinés à améliorer les réseaux européens dans le domaine des transports, de l'énergie et de la technologie numérique. Ce mécanisme prévoit près de 9,2 milliards € pour soutenir les investissements dans les réseaux à haut débit rapides et très rapides et dans les services numériques paneuropéens.

Un débat s'est articulé autour de l'observation des membres que l'approche actuelle de la Commission semble favoriser davantage le développement des réseaux plutôt que d'encourager les services. N'avons-nous pas trop vite abandonné les aspects liés au service ? Il est important pour M. Eckert d'identifier les effets potentiels des investissements dans les réseaux, en ce qui concerne leur valeur ajoutée au plan européen ainsi que leur effet sur le développement des services par exemple.

Les membres du Cercle ont également soulevé la problématique de **la fracture numérique**, car certains investissements dans la fibre optique semblent renforcer la disparité entre les différentes régions et populations en Europe.

Dans le contexte des débats concernant la fracture numérique, la question liée aux média traditionnels, tels que le courrier, et leur rôle à l'ère numérique a été soulevée. Prenant en compte plusieurs facteurs, comme par exemple le fait qu'actuellement 30 % de la population européenne n'a toujours pas accès à internet, l'importance du courrier pour les personnes âgées et le rôle de socialisation que peuvent jouer les services postaux, les membres du CRE ont estimé que les deux moyens de communication sont complémentaires.

En rendant hommage à Steve Jobs, Detlef Eckert a estimé qu'il est essentiel d'encourager la **capacité d'innovation en Europe**, qui selon lui a un potentiel infini.

Les discussions se sont également articulées autour des thématiques liées à l'importance des *smart grids*, les mécanismes de libéralisation des marchés dans l'UE, la révision de la Directive sur les données personnelles datant de 2001. Les règles européennes en matière de protection des données pourraient être renforcées et la Commission envisage l'adoption d'un règlement, plutôt que d'une directive afin d'assurer l'application directe et uniforme de cette législation.

Il a été souligné, pour finir, que le domaine de la recherche et du développement est essentiel. La Commission européenne poursuit des objectifs liés aux défis sociétaux, la compétitivité ainsi que l'excellence scientifique.

Des informations complémentaires sur l'Agenda numérique sont disponibles sur la page web de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/information\\_society/digital-agenda/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/index_en.htm)